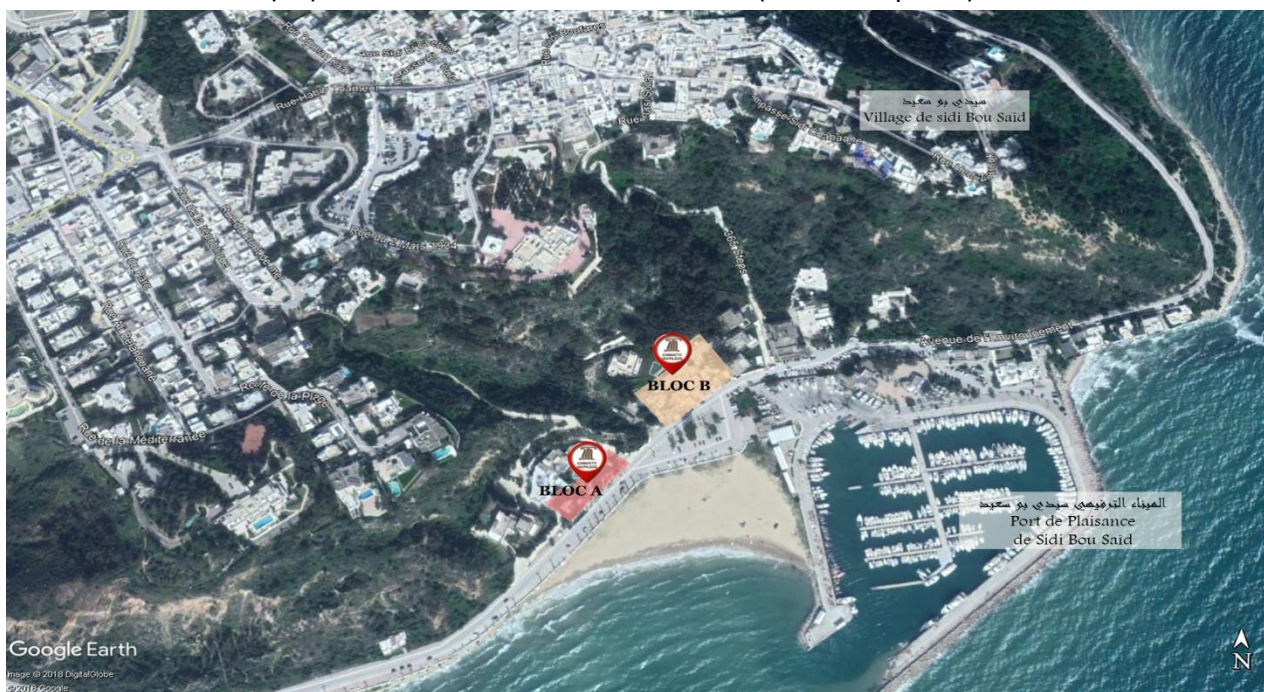


Avis de Vente au plus offrant A.O N° 39/2018

vingt(20) villas sises à Sidi Bou Saïd - Tunis (en Lot séparés)

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de cession à l'amiable pour le compte de la « Société de Promotion Touristique et de Plaisance » de (20) villas sises à Sidi Bou Saïd - Tunis (en Lots séparés) :



- **Titres Fonciers mères : 114373 Tunis (7 221 m²) et 153414 Tunis (9 308 m²).**
- **Adresse :Résidence AL Marassi**, donnant directement sur la plage et à proximité du port de plaisance de Sidi Bou Saïd - Tunis.
- **Biens objets de la cession : 20 Villas.**
- **Descriptif général et localisation :**

La résidence " Al Marassi" se situe à Sidi Bou Saïd à la Banlieue Nord de Tunis. Donnant directement sur la plage et le port de plaisance de Sidi Bou Saïd et dominant Carthage et le Golfe de Tunis, à quelque minute des villes de La Marsa et de Carthage et à 15 minutes de l'Aéroport International « Tunis-Carthage ».

La résidence est conçue sous forme d'un petit village rappelant l'architecture typique et traditionnelle du village de Sidi Bou Saïd avec les ruelles, les impasses, les moucharabiehset les couleurs Bleue et Blanche.

Elle se compose de :

- Bloc "A" qui est établi sur le titre foncier 114373 Tunis.
- Bloc "B" qui est établi sur le titre foncier 153414 Tunis.

✓ Bloc " A " :

Lot	Villa/Bungalow	Titre Foncier Mère	Niveau	Type	Sup.H.O (Approximative)	Situation du Bien
I	Sidi Bou Saïd 3	114373 Tunis (7 221 m²)	Rez-de-chaussée + Rez-de-jardin	Duplex S+4	277 m ²	Libre
II	Sidi Bou Saïd 4		Rez-de-jardin	S+2	159 m ²	Louée
III	Sidi Bou Saïd 6		Rez-de-jardin	S+2	110 m ²	Louée
IV	Sidi Bou Saïd 7		Rez-de-jardin	S+2	110 m ²	Libre

✓ Bloc " B " :

Lot	Villa/Bungalow	Titre Foncier Mère	Niveau	Type	Sup.H.O (Approximative)	Situation du Bien
V	Sidi Bou Saïd 8 bis	153414 Tunis (9 308 m²)	Rez-de-chaussée + Rez-de-jardin	Duplex S+2	121 m ²	Louée
VI	Sidi Bou Saïd 9		Rez-de-jardin	S+1	60 m ²	Louée
VII	Sidi Bou Saïd 10		Rez-de-jardin	S+1	58 m ²	Louée
VIII	Sidi Bou Saïd 12		Rez-de-jardin	S+1	55 m ²	Louée
IX	Sidi Bou Saïd 13		Rez-de-chaussée + Rez-de-jardin	Duplex S+2	72 m ²	Louée
X	Sidi Bou Saïd 15		Rez-de-jardin	S+2	78 m ²	Libre
XI	Sidi Bou Saïd 16		1 ^{er} Etage + 2 ^{ème} Etage	Duplex S+3	96 m ²	Louée
XII	Sidi Bou Saïd 18		Rez-de-chaussée + 1 ^{er} Etage	Duplex S+3	139 m ²	Libre
XIII	Sidi Bou Saïd 19		Rez-de-jardin	S+1	89 m ²	Louée
XIV	Sidi Bou Saïd 20		1 ^{er} Etage + 2 ^{ème} Etage	Duplex S+4	316 m ²	Libre
XV	Sidi Bou Saïd 21		1 ^{er} Etage + 2 ^{ème} Etage	Duplex S+4	333 m ²	Louée

XVI	Sidi Bou Saïd 25		Rez-de-chaussée + 1er Etage	Duplex S+3	206 m²	Libre
XVII	Sidi Bou Saïd 28		1 ^{er} Etage + 2 ^{ème} Etage	Duplex S+3	138 m²	Louée
XVIII	Sidi Bou Saïd 32		1 ^{er} Etage + 2 ^{ème} Etage	Duplex S+3	140 m²	Libre
XIX	Sidi Bou Saïd 33		1 ^{er} Etage + 2 ^{ème} Etage	Duplex S+3	177 m²	Libre
XX	Sidi Bou Saïd 34		1 ^{er} Etage + 2 ^{ème} Etage	Duplex S+3	192 m²	Libre

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de la société **Gammarth Immobilière** ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques. Ils relèvent de la propriété de la Société « de Promotion Touristique et de Plaisance » et sont inscrits aux registres de la conservation foncière.

La vente porte sur les biens immobiliers, constructions meuble et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous leur propre responsabilité.

Pour les villas louées, les contrats de location renferment une disposition qui stipule qu'en cas de vente de la villa, le nouveau propriétaire poursuit l'exécution du contrat jusqu'à la fin de la durée du bail et met en demeure le locataire dans les délais et selon les procédures prévus par le contrat de location s'il veut mettre fin au bail.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **24 septembre au 05 novembre 2018**. Les candidats devront en formuler la demande auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque à remettre au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac
1053 Tunis - Tunisie**

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°39/2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Vingt Cinq mille dinars (25 000 DT) pour chacun des logements de**

Types S+4, Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des logements de type S+3 et de type S+2 et

Quinze mille dinars (15 000 DT) pour chacun des logements de type S+1.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 06 Novembre 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de la Société Gammarth Immobilière faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **centquatre-vingt(180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société Gammarth Immobilière ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **G.I**